

Rapport des vérificateurs des comptes pour l'année 2012

Conformément au mandat qui nous a été confié, les soussignés, représentants des municipalités de Saint-Cergue, Saint-George et Saint-Oyens, ont procédé en date du 8 février 2013 à la vérification des comptes de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV), pour l'exercice 2012, clôturant au 31 décembre 2012.

Le total du Bilan se monte à **CHF 122'512.59**, avec au passif un solde au fonds de réserve de **CHF 74'842.65.-** et à l'actif des liquidités pour **CHF 123'331.15**.

Le compte de fonctionnement, qui présente un excédent de recettes de **CHF 18'614.11**, nous a été expliqué de façon détaillée. Certains postes ont été vérifiés par sondage, pour lesquels les justificatifs ont été présentés. Ce bénéficie confirme la diminution des activités Etat-Communes, en rapport avec la campagne électorale et la mise en place du Conseil d'Etat.

En fonction des éléments sondés, nous pouvons certifier que les comptes présentés concordent avec les livres, documents et factures.

Le rapport de révision établi par la fiduciaire Sofiger SA à Gland, daté du 4 février 2013, ci-annexé, conclut que les comptes annuels sont conformes à la loi et aux statuts.

La comptabilité est tenue avec soin et précision. Nous remercions les trésorières Mme Rosa MISCHLER, puis Mme Raymonde SCHOCH (trésorière a.i.), le secrétaire général, M. Michel DARBRE et la secrétaire administrative, Romaine DEBIEUX, pour le travail accompli.

En conséquence, nous recommandons à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Fait à Mont-sur-Rolle, le 8 février 2013



M. Thierry MAGNENAT
Syndic
Saint-Cergue

Les vérificateurs :



M. Alain DOMENIG
Syndic
Saint-George



M. Michel DUBOIS
Syndic
Saint-Oyens